

ÉDITION SPÉCIALE Événement de Granby

En action vers des améliorations constructives, efficaces et à long terme

Il y a maintenant 10 jours qu'est décédée une petite fille dans des circonstances qui nous troublent tous. Ces tristes événements ont fait couler beaucoup d'encre, alimenté bien des débats, suscité énormément d'émotivité et, malheureusement, de nombreux dérapages dans l'espace public.

Comme individus et intervenants ainsi que comme établissement, nous avons encaissé le choc de cette nouvelle et nous nous sommes rapidement orientés vers des améliorations constructives. Nos préoccupations se sont du même coup tournées vers les proches de la petite, la communauté de Granby et nos collègues afin de les accompagner dans cette tourmente. C'est dans cet esprit de soutien et de solidarité qu'au début de la semaine j'ai rencontré, avec le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant, les intervenants psychosociaux et en réadaptation de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) et de la Direction du programme jeunesse (DPJe) de Granby, et que le président du conseil d'administration et moi-même avons assisté aux funérailles de la petite.

La mort d'une fillette de 7 ans, dans les circonstances qui sont alléguées,

ne devrait jamais avoir lieu. Tout comme vous, nous ne voulons pas, nous non plus, qu'un tel drame se reproduise. Nous sommes tous d'accord : nous devons nous pencher sur nos fonctionnements afin de les améliorer de façon constructive, efficace et à long terme. C'est notre priorité absolue et nous sommes en action, avec nos directeurs, notre directeur de la protection de la jeunesse intérimaire, M. Alain St-Pierre, notre directrice du programme jeunesse, Mme Chantal Gariépy, et leurs équipes, ainsi que de nombreux collaborateurs de plusieurs directions.

Comme établissement, nous assumons nos responsabilités. Nous menons actuellement une enquête interne découlant d'un événement sentinelle et nous collaborerons entièrement aux autres enquêtes externes. De plus, nous sommes à mettre à jour notre plan d'action et à l'adapter en fonction des récents événements. Il sera partagé au moment opportun. Ce drame, et les profonds changements qu'il commande, dépasse toutefois largement les frontières du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Il nous invite, comme société, à une réflexion sur la protection de nos enfants. Nous en serons partie prenante.

Une tournée des équipes

Nous rencontrons actuellement les équipes de la DPJ et de la DPJe pour leur réitérer notre soutien et leur signifier toute notre appréciation pour leur engagement. Ces femmes et ces hommes, d'un très grand professionnalisme, maintiennent le cap à travers ces moments difficiles, afin de maintenir des soins et des services de grande qualité.

Alors que cette histoire a ébranlé l'ensemble de notre communauté interne, nous sommes d'ailleurs tous conviés à contribuer à ce chantier d'amélioration continue. Une boîte vocale et une adresse courriel sont à votre disposition pour vous exprimer (voir encadré ci-contre).

En terminant, au nom de la direction générale, nous tenons à réitérer toute notre reconnaissance envers chacun d'entre vous qui offrez, 24 heures par jour, des soins et des services de qualité à nos usagers, leurs proches et la population.

La présidente-directrice générale,

Patricia Gauthier



Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est à votre écoute
VOUS AVEZ DES QUESTIONS, SUGGESTIONS, COMMENTAIRES OU PRÉOCCUPATIONS À LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE GRANBY?

Une boîte vocale ainsi qu'une adresse courriel ont été mis en place pour que vous puissiez vous exprimer :

819 346-1110, poste 22564

jemexprime.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Vos interventions contribueront à la réflexion et aux actions d'amélioration qui seront entreprises. Merci à toute la communauté interne de participer à cette réflexion collective.

N'oubliez pas que vous pouvez également recourir en tout temps au Programme d'aide aux employés si vous avez besoin de soutien psychologique, au 1 800 361-2433.



Le point sur...

LE NON-RENOUVELLEMENT D'UN PERMIS DE SERVICE DE GARDE POUR UNE FAMILLE D'ACCUEIL DE LA DPJ

Dans la foulée de tout ce qui se dit sur ce sujet, un lien malheureusement inapproprié a été fait à propos d'une ressource, sur notre territoire, qui est à la fois service de garde et famille d'accueil. Il nous apparaît important de préciser que, dans ce dossier, il n'y a pas de lien avec la qualité des soins offerts aux enfants.

Au cours des derniers jours, nous avons révisé ce dossier et nous confirmons que, dans l'intérêt des enfants, ces derniers doivent demeurer dans cette famille d'accueil qui répond adéquatement à leurs besoins. En conclusion, il est important de savoir que les motifs de la décision du non-renouvellement du permis de cette garderie familiale par le ministère de la Famille n'ont rien à voir avec les soins offerts aux enfants.